

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2021)
Heft: 35

Vorwort: Editorial
Autor: Nicodet, Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur,

2021 ne se résumera pas uniquement à la lutte contre le coronavirus et s'annonce comme une année marquante pour le monde de la géoinformation et du cadastre. Ce numéro de cadastre fait d'ailleurs écho à plusieurs thématiques qui franchiront (ou viennent de franchir) un pas important cette année.

Les travaux de révision des ordonnances de la mensuration officielle arrivent à bout touchant et ces nouvelles bases légales seront mises en consultation cet automne. L'article en page 4 vous présente les grandes lignes des principales nouveautés.

Le point central de cette révision est la mise en œuvre du nouveau modèle de données DM.flex. Et là aussi, les travaux ont bien avancé, puisque la description des différents modules du modèle est presque achevée, tout comme la planification de l'introduction du DM.flex, qui a été affinée et consolidée. L'article en page 6 vous en dit plus et tous les documents seront à disposition pour une consultation de tous les acteurs impliqués dans la mensuration officielle avant cet été.

Une nouvelle thématique pourrait bientôt rejoindre le système cadastral helvétique, soit le cadastre des conduites Suisse. En effet, la décision de principe devrait être prise par le Conseil fédéral après l'été, nous permettant de lancer l'établissement de nouvelles bases légales. Cela serait un pas important pour une meilleure documentation du sous-sol, laquelle est actuellement extrêmement lacunaire et particulièrement inhomogène. La problématique coût-utilité vient de faire l'objet d'une étude indépendante, qui rend des conclusions très favorables à la mise en œuvre d'un tel cadastre (voir article en page 26).

2021 a aussi vu notre principal partenaire institutionnel public se réorganiser et changer de nom. En effet, la Conférence CadastreSuisse, qui réunissait sous sa bannière les services cantonaux du cadastre, a fusionné en janvier avec sa «cousine» CCGEO (services cantonaux de géoinformation) pour former la nouvelle CGC – Conférence des services cantonaux de la Géoinformation et du Cadastre (voir article en page 29).

Je me réjouis de pouvoir poursuivre avec ce nouveau partenaire la collaboration intense et fructueuse que nous avons établie de longue date avec CadastreSuisse.

Et enfin, je ne saurais terminer sans mentionner la petite révolution qu'a connu l'Office fédéral de topographie swisstopo le 1^{er} mars, impactant indirectement tout le monde de la géoinformation suisse, en mettant désormais à disposition gratuitement ses données et services numériques officiels en ligne.

Cette ouverture, qui va favoriser une utilisation encore plus large des géodonnées et des géoservices, s'inscrit dans le cadre de la «Stratégie du Conseil fédéral en matière de libre accès aux données publiques en Suisse». L'accès aux géodonnées officielles, fournies selon les principes de l'Open Government Data (OGD), sera ainsi grandement facilité. Et au vu de l'avalanche de réactions positives, voire enthousiastes, que cette décision a suscitée, j'encourage vivement les cantons qui n'ont pas encore fait ce pas pour leurs propres géodonnées, à y réfléchir. Ils contribueraient ainsi à soutenir concrètement la transformation numérique en Suisse.

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable du domaine «Géodésie et
Direction fédérale des mensurations cadastrales»
swisstopo, Wabern